



Solennité de tous les Saints 1^e novembre

et Dimanche 3 novembre – B
31^e dimanche du Temps Ordinaire

« *La sainteté pour tous* »

Notre sainteté se réalise là où Dieu nous appelle, nulle part ailleurs. Pas dans les grands rêves de réalisations extraordinaires où le rêveur se met au centre, ni dans le succès qui satisfait, ni dans une fraternité close sur elle-même comme un club. Pas non plus dans une perfection vertueuse qui engendre souvent l'orgueil d'être bien à nos propres yeux.

Là où Dieu appelle, il donne sa grâce et il sanctifie, en faisant sortir de soi par amour d'autrui et par amour de Dieu. Qu'il est encourageant de savoir que la sainteté se réalise dans la mission que Dieu nous a confiée, dans la fidélité joyeuse à notre actuel devoir d'état. L'Église croit à la sainteté de la mère et du père de famille, du grand-père ou de la grand-mère, veuf ou non, mais aussi à celle de l'infirmière ou du médecin, de l'entrepreneur, du salarié ou de l'artisan, du cultivateur ou de l'éleveur, de l'homme ou de la femme engagé en politique ou dans un travail administratif, du prêtre ou du moine, de la consacrée en plein monde, de l'évêque ou du diacre, du sans domicile fixe et du détenu... L'Église croit à la sainteté pour tous.

Les saintes et les saints sont les lumières dont nous avons tous besoin. Ils éclairent chacune de nos vies en leur donnant une espérance neuve et un élan renouvelé. Ils témoignent que la sainteté consiste à aimer avec joie et que vouloir aimer est le chemin vers la sainteté.

Plus la sainteté grandit dans le cœur, plus l'amour de l'autre est vif et plus l'atteinte à sa dignité fait souffrir. Plus aussi est brûlant le désir de faire connaître l'Amour de Dieu, et plus l'indifférence envers Lui attriste. Plus le chrétien a soif de connaître Jésus et plus il lui dit merci pour ses dons.

« *Le monde attend le passage des saints* », affirma saint Paul VI, le 2 octobre 1974, car « *les générations montantes sont spécialement assoiffées de sincérité, de vérité, d'authenticité. Elles courent le monde pour trouver des disciples de l'Évangile, transparents à Dieu et aux hommes, demeurés jeunes de la jeunesse de la grâce divine* ».

Mgr Pierre d'Ornellas, 5 novembre 2020
Site du diocèse de Rennes

Basilique N.-D. du Perpétuel Secours
55 bd de Ménilmontant - 75011 Paris
☎ 01 48 05 94 93
secretariat@basilique-ndps.fr
Site : basilique-ndps.fr



HORIZANA

Horaires des messes :

Dimanche : 10h30 et 19h

Lundi : 19h

Du mardi au samedi : 12h et 19h

Annonces paroissiales

● **Vendredi 1^{er} novembre : Solennité de tous les Saints**

à 10h30 : messe à la basilique

à 16h00 : chapelet et vêpres à la chapelle du Père Lachaise (*pas de chapelet à 18h15 à la basilique*)

à 19h00 : messe à la basilique

● **Samedi 2 novembre : Commémoration de tous les fidèles défunts.**

à 11h15 : chapelet à la basilique

à 12h00 : messe solennelle des défunts à la basilique

à 16h00 : chapelet et vêpres à la chapelle du Père Lachaise

à 19h00 : messe anticipée à la basilique

Dimanche 3 novembre : 31^e dimanche du Temps Ordinaire

Saint Marcel, évêque de Paris

10h30 : Messe

17h30 : Chapelet

18h00 : Adoration eucharistique

18h30 : Office des vêpres

19h00 : Messe

Messe à 12h : du mardi au samedi *sauf vacances scolaires.*

Messe à 19h : du lundi au samedi (messe anticipée)

Adoration eucharistique : du lundi au vendredi à 19h30

Chapelet : du lundi au vendredi à 18h15 et le samedi à 11h15

● **Lundi 4 novembre : Saint Charles Borromée**, cardinal, évêque de Milan.

à 18h15 : chapelet

à 19h15 : réunion du Groupe de prière des Mères (entrée par la crypte)

● **Vendredi 8 novembre : début du Jubilé de prières pour les 150 ans de la vénération de l'icône de Notre-Dame du Perpétuel Secours**

à 19h00 : messe solennelle en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Cette messe d'action de grâces sera suivie d'une veillée de prière auprès de Notre-Dame jusqu'à 22h00.

● **Samedi 9 novembre : journée présidée par le Service de l'Exorcisme et la Pastorale des Funérailles :**

à 10h00 : présentation de la place de l'icône dans la mission du Service des Funérailles du Diocèse de Paris et du rôle consolateur qu'elle apporte aux vivants et aux défunts, suivie d'un temps de prière pour les défunts.

à 12h00 : messe solennelle de pèlerinage, suivie d'un repas partagé (tiré du sac), pour celles et ceux qui le veulent.

à 14h00 : chapelet devant l'icône

à 15h00 : intervention du Service Interdiocésain de l'Exorcisme, pour présenter la place de Marie et de l'icône du Perpétuel Secours dans leur mission de délivrance et de consolation, suivi d'un temps de prière et d'intercessions.

à 17h30 : intervention destinée aux familles et aux enfants, pour comprendre l'icône, son histoire et son message, puis prière des familles devant l'icône.

à 19h00 : messe anticipée du 32^e dimanche du Temps Ordinaire.

● **Dimanche 10 novembre : 32^e dimanche du Temps Ordinaire, journée de clôture du Jubilé pour les 150 ans de la vénération de l'icône de Notre-Dame du Perpétuel Secours**

à 10h30 : messe solennelle en l'honneur de Notre-Dame du Perpétuel Secours **présidée par le Nonce Apostolique de France, Monseigneur Celestino Migliore.**

Cette célébration sera suivie d'un apéritif pour tous ceux qui le désirent.

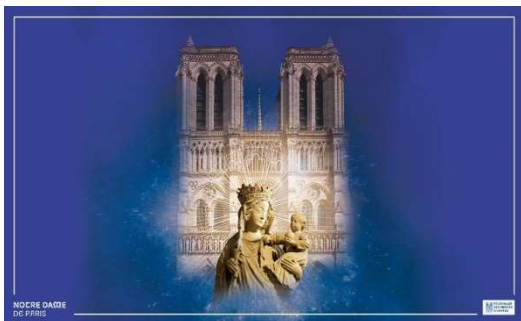
à 15h00 : grand concert d'orgue et de voix pour célébrer Notre-Dame

à 17h00 : chapelet devant l'icône, suivi des vêpres de Notre-Dame et du salut du Saint Sacrement qui clôturera ces célébrations.

Denier de l'Eglise

Le Denier est vital pour notre paroisse, car il permet à notre église d'exister et lui donne les moyens ordinaires et annuels de vivre et d'accomplir sa mission d'annonce de l'Évangile et d'être passeur d'Espérance. Des enveloppes Denier sont disponibles aux entrées de la basilique ou sur demande au Secrétariat.

Notre-Dame retrouve sa cathédrale

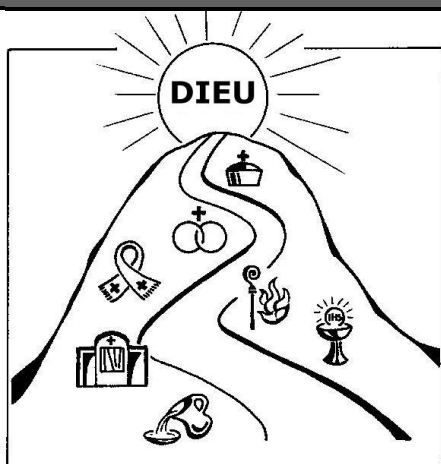


Le vendredi 15 novembre à 18h00, une procession mariale présidée par Monseigneur Laurent Ulrich, archevêque de Paris, partira de l'église Saint-Germain l'Auxerrois pour rejoindre le parvis de la Cathédrale Notre-Dame et marquer le retour de la statue.

Programme :

- 18h00 : départ de la procession de Saint-Germain l'Auxerrois ;
- 19h00 : prière d'action de grâce pour le retour de la Vierge à l'Enfant ;
- 19h30 : veillée de louange, d'intercession et d'adoration.

Catéchèse sur les sacrements



Pour accompagner l'année 2024-2025, Monseigneur Laurent Ulrich, archevêque de Paris, propose aux paroisses, mouvements et communautés du diocèse, de réaliser un parcours de découverte ou de redécouverte de la beauté et de l'importance des sacrements.

La paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours, elle aussi, participe à ce parcours sur les sacrements qui se déroulera en 8 séances dont certaines seront doublées par la célébration du sacrement en communauté

(onction des malades, pénitence et réconciliation) ou l'anniversaire de ce sacrement (mariage).

Nous proposons la formule suivante, qui nous a semblé la plus indiquée pour notre communauté : les catéchèses (petits enseignements de 30 minutes maximum) auront lieu certains dimanches après la messe de 10h30, soit environ entre 11h40 et 12h10. La première séance concernant les sacrements en général aura lieu le dimanche 24 novembre, en la solennité du Christ Roi, après la messe de 10h30. Evidemment, nous ne voulons pas vous prendre en otage et les personnes qui souhaiteront partir pourront le faire après la fin de la célébration de la messe.

Un petit dépliant avec toutes les dates et les détails sera bientôt mis à votre disposition au fond de l'église, ainsi qu'un petit livret ressource édité par le diocèse.

En espérant que cette démarche permette à tous d'entrer plus profondément dans la vie sacramentelle qui commence ici-bas notre vie avec Dieu, nous vous souhaitons une belle fête de la Toussaint, parce que les saints nous montrent comment les sacrements les ont fait vivre.

Le Conseil Pastoral

Indulgences pour les fidèles défunts

Une indulgence plénière applicable seulement aux âmes du Purgatoire est accordée au fidèle qui :

- visite un cimetière et prie pour les défunts, ne serait-ce que mentalement, entre le 1^e et le 8 novembre ;
- visite, le 2 novembre, une église ou une chapelle et y récite le *Notre Père* et le *Credo*.

Conditions : confession sacramentelle récente et, le jour-même, communion eucharistique, prière aux intentions du Pape (au moins un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie*).